

Demande de transfert à une autre institution de prévoyance

N° de compte
Epargne 3

Preneur de prévoyance

Nom	<hr/>	Prénom	<hr/>
Rue/no	<hr/>	NPA/localité	<hr/>
Téléphone	<hr/>	Pays	<hr/>
Date de naissance	<hr/>	Etat civil	<hr/>
N° AVS	756. <hr/>		

Date de versement souhaitée max. 3 mois à l'avenir

Motif du versement avec indication des documents à soumettre¹

- Transfert à une autre institution de prévoyance du pilier 3a**
 - Copie du contrat de prévoyance de la nouvelle institution de prévoyance 3a ou confirmation que le compte créditeur est un compte lié ou une police liée du pilier 3a
- Transfert à la caisse de pension**
 - Bulletin de versement ou instructions de versement de la caisse de pension
 - Pour un transfert partiel confirmation du volume de rachat maximal autorisé
- Divorce² / Cession au conjoint / partenaire enregistré en raison d'un changement de régime matrimonial³**
 - Copie du jugement de divorce final² / Copie du contrat notarié sur le changement de régime matrimonial³
 - Copie du contrat de prévoyance de la nouvelle institution de prévoyance 3a ou confirmation que le compte créditeur est un compte lié ou une police liée du pilier 3a

¹ La Fondation de prévoyance Epargne 3 de la Zürcher Kantonalbank se réserve le droit de demander des documents et des preuves supplémentaires.

Portefeuilles de titres et assurances

La demande de versement comprend l'ordre à la Fondation de prévoyance Epargne 3 de la Zürcher Kantonalbank de vendre les titres détenus dans le cadre du traitement de cet ordre. Si les titres doivent être vendus immédiatement, veuillez soumettre un ordre de titres distinct.

Une assurance Epargne 3 liée au compte est automatiquement annulée lors de la clôture du compte.

Lieu, Date

Signature du preneur de prévoyance

Envoyer à: Vorsorgestiftung Sparen 3 der Zürcher Kantonalbank, Postfach, 8010 Zürich